

## Tarif et conditions d'inscription

### Frais d'inscription = 110 € + TVA (\*)

par cours choisi et par personne inscrite.  
(syllabus inclus)

#### (\*) Réduction pour les membres de l'UFHJ :

Remise de 50% sur le prix (htva) pour les membres de l'UFHJ ou si l'inscription est faite par un membre effectif de l'UFHJ

Les huissiers de justice, les candidats-huissier de justice et les membres du personnel qualifié des études sont également les bienvenus.

Chaque inscription fera l'objet d'une confirmation par e-mail. La facture suivra la même voie. Veillez donc à bien remplir correctement vos données de facturation.

Une attestation de présence sera disponible pour chaque participant en fin de formation. Elle fera pour valoir justificatif auprès de l'employeur et lui permettra de recevoir un remboursement partiel de l'inscription auprès de Liberform (30 €/formation).

Les formations sont agréées préalablement par la Chambre Nationale des Huissiers de Justice, de telle sorte que les personnes entrant en considération se verront attribuer de façon automatique les 4 points de formation permanente correspondants. L'UFHJ prend en charge cette formalité.

#### ■ Inscriptions :

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le site de l'UFHJ : [www.ufhj.be/formations](http://www.ufhj.be/formations)

Attention, seuls deux cours par sujet sont actuellement prévus. En cas de forte demande, le Conseil d'administration se réserve la possibilité d'ouvrir une troisième date, en accord avec les formateurs. N'hésitez donc pas à vous manifester !

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de l'administrateur-délégué aux formations UFHJ, **Maître Eric BERNE** : [formations@ufhj.be](mailto:formations@ufhj.be) ou de **Madame Fabienne MASSIMO**, notre assistante administrative : [secretariat@ufhj.be](mailto:secretariat@ufhj.be)

## Informations pratiques

#### ■ Lieu :

L'Espace UCM est situé le long de la Nationale 4 (à 2 minutes de l'E411 )

**Adresse :** Chaussée de Marche 637,  
5100 Namur-Wierde



#### ■ Principes d'inscription :

Chaque cours peut faire l'objet d'une inscription séparée et indépendante des autres cours. Afin d'assurer une formation de qualité, nous limitons les inscriptions à 30 participants par cours, dans l'ordre des inscriptions confirmées, et nous nous réservons la possibilité d'annuler une formation en dessous de 15 participants. Pour ces raisons, il ne vous sera pas possible d'annuler une inscription, mais si nécessaire, un remplaçant pourra toujours se présenter en vue d'une substitution éventuelle moyennant avertissement préalable.

[ 1 cours = 4 heures pleines ]

- 8h45** - accueil
- 9h00** - début de la formation
- 11h00** - pause / catering disponible sur place
- 11h15** - suite de la formation
- 13h30** - fin

<sup>1</sup> conditions de remboursement sur [www.liberform.be](http://www.liberform.be)



## FORMATIONS POUR LES STAGIAIRES HUISSIER DE JUSTICE

Année judiciaire **2023 > 2024**

Les cours sont également ouverts aux huissiers de justice, aux candidats-huissier de justice et aux membres du personnel qualifié des études



**Espace UCM**

Chaussée de Marche 637, 5100 Namur-Wierde

## ■ LES FORMATIONS UFHJ : une vraie valeur ajoutée à votre préparation au concours !

Le concours de fin de stage n'est pas à sous-estimer et le taux de réussite – heureusement en augmentation – de ces dernières années reste insatisfaisant, malgré le fait que plus de 90% des questions posées aient été abordées lors de nos cours ! Nous pouvons affirmer que le taux de participation des stagiaires à nos formations et le taux de réussite à l'examen sont intimement liés, démontrant par là toute la pertinence de l'offre que nous avons développée.

Nous sommes à présent au début du **11<sup>e</sup> cycle de formations**. Forts de l'expérience passée, nous abordons cette année certaines matières déjà parcourues il y a trois ans, mais au regard des nouvelles législations et ce tout en respectant le même ordre. Le stagiaire nous rejoignant en cours de cycle pourra, de cette manière, suivre l'entièreté du cycle de formation peu importe le moment où il déciderait de nous rejoindre.

Nous rappelons aux stagiaires que le nombre de points de formation permanente à obtenir durant le stage est de 40 points. Pour ceux qui représentent le concours les points supplémentaires à obtenir passent à 20.

Plus que jamais, nos conseils restent donc inchangés : venez nombreux et ne tardez pas à vous inscrire sur notre site, les places étant limitées !

**Marie-Christine  
BAUCHE**  
Président UFHJ ff  
[president@ufhj.be](mailto:president@ufhj.be)

**Eric  
BERNE**  
Adm.-délégué aux formations  
[formations@ufhj.be](mailto:formations@ufhj.be)

# Formations proposées

**COURS 1** : Jeudi 14 Septembre  
et Mardi 26 Septembre 2023

**Le paysage judiciaire/les compétences /le ressort/  
l'introduction de l'instance**

*Par François PREAUX et Catherine OUMALIS*

**COURS 2** : Mercredi 11 Octobre  
et Mardi 24 Octobre 2023

**Les saisies particulières**

*Par Jean-Luc VAN LIEFFERINGE et Aurélie COURTOY*

**COURS 3** : Jeudi 9 Novembre  
et Mercredi 22 Novembre 2023

**La saisie exécution mobilière**

*Par Amanda STEVAERT et Stéphanie FRAITURE*

**COURS 4** : Jeudi 7 Décembre  
et Mercredi 13 Décembre 2023

**FCA et RCCI en ce compris les implications infor-  
matiques**

*Par Dayalan LERUTH et Nadège KIRIAKO*

**COURS 5** : Mardi 16 Janvier  
et Mardi 23 Janvier 2024

**Les saisies-mobilières conservatoires et apparen-  
tées**

*Par Joffrey BORZSEI et Mathieu JACQUET*

**COURS 6** : Mardi 13 Février  
et Mardi 20 Février 2024

**L'Huissier de Justice et le droit pénal (secret  
professionnel, constat d'infraction/délit dans  
l'exercice de ses fonctions, citation directe, cita-  
tion à témoin, signification et exécution de déci-  
sions relatives aux intérêts civils)**

*Par Laurent LIEGEOIS et Riad RIZOVSKY*

**COURS 7** : Mardi 19 Mars  
et Mardi 26 Mars 2024

**La saisie-immobilière conservatoire**

*Par Ricardo DE RUBEIS et Virginie BOSCARIOL*

**COURS 8** : Mardi 16 Avril  
et Mardi 23 Avril 2024

**Pro-deo/rapport avec les greffes/rapport avec  
les bureaux de sécurité juridique et AGDP**

*Par Noélie CROUFER et Céline DESSOUROUX*

**COURS 9** : Mardi 14 Mai  
ou Mardi 21 Mai 2024

**L'exécution face aux régimes matrimoniaux et la  
solidarité entre époux**

*Par Noélie CROUFER et Nadège KIRIAKO*

**COURS 10** : Mardi 11 Juin  
ou Mardi 18 Juin 2024

**Les baux/citation et expulsion/la trêve hivernale**

*Par Pierre LERICHE et Giulia UNALI*